Braccio, Nadia

De: Sylvain Campeau [sycampeau@gmail.com]
Envoyé: 29 novembre 2016 22:21
À: Greffe
Objet: Observations en lien avec le Dossier R-3964-2016

À qui de droit,

En référence au dossier cité en objet, je demande aux représentants de la Régie de l'Énergie de ne pas donner l'autorisation à Hydro-Québec de détruire les 181 500 compteurs électromécaniques en leur possession.

Voici les motifs invoqués :

a) J'ai expédié 4 lettres par courrier recommandé,à Hydro-Québec, de ne pas changer mon compteur électromécanique, en vain.
b) L'installation d'un compteur non communicant n'a pas réglé la prolifération des ondes de mes voisins à ma maison;
c) Je veux que l'on ajoute l'option de retrait pour l'installation d'un compteur électromécanique comme nos Voisins du Sud;
d) Que l'on donne une option de retrait pour tous les propriétaires qui ont un compteur électromécanique desservi par Hydro-Québec.

Merci de tenir compte de ma requête.

112 rue Valin
Gatineau (Québec) J8Y 4W2